



Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles
11, rue Christophe-Colomb 75008 Paris • Tél. 01 47 20 30 33 • Fax 01 47 20 84 58
iplusc@iplusc.com.fr.

Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications dans les Métiers de l'Alimentation

Enquête sociale :

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Février 2009

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

AVERTISSEMENT :

Cette enquête a été commandée par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation qui couvre les branches professionnelles de la Boucherie, de la Boucherie Hippophagique, de la Charcuterie, de la Chocolaterie-Confiserie, de la Crémèrie-Fromagerie, des Détaillants en Fruits et Légumes et Primeurs, de l'Épicerie, de la Glacèrie, de la Pâtisserie, de la Poissonnerie et de la Triperie.

L'enquête n'a donc pas pris en compte les entreprises relevant des secteurs de la Boulangerie et de l'Hôtellerie-restauration.

En outre, afin d'obtenir des résultats statistiquement fiables tout en restant dans un cadre budgétaire recevable, il a été nécessaire de ne pas intégrer à l'étude les codes NAF 155F, 158K et 522G.

Les résultats présentés dans ce rapport ne concernent donc qu'une partie du secteur de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité. Leur exploitation doit donc être effectuée sur cette base compte tenu de l'avertissement qui précède.

I – UNIVERS ETUDIE

Cette première édition de l'enquête sociale des entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors boulangerie, chocolaterie, glacèrie et hôtellerie-restauration) propose **un bilan à l'issue de l'année 2007**.

L'univers étudié est composé des entreprises suivantes :

- 521 B Commerce d'alimentation générale (*moins de 10 salariés*)
- 521 C Supérettes (*moins de 10 salariés*)
- 522 P Commerce de détail alimentaire spécialisé divers (*tous effectifs*)
- 522 A Commerce de détail de fruits et légumes (*tous effectifs*)
- 522 J Commerce de détail de boissons (*moins de 10 salariés*)
- 522 N Commerce de détail de produits laitiers (*tous effectifs*)
- 522 C Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande (*tous effectifs*)
- 151 F Charcuterie (*tous effectifs*)
- 522 E Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques (*tous effectifs*)

- 158 D Pâtisserie (*tous effectifs*)
- 555 D Traiteurs, organisation de réceptions (*tous effectifs*)
- 526 D Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés (*tous effectifs*) → *ventilés sur les activités correspondantes*

Les résultats sont présentés selon **4** grands secteurs d'activités rassemblant plusieurs codes NAF définis de la manière suivante :

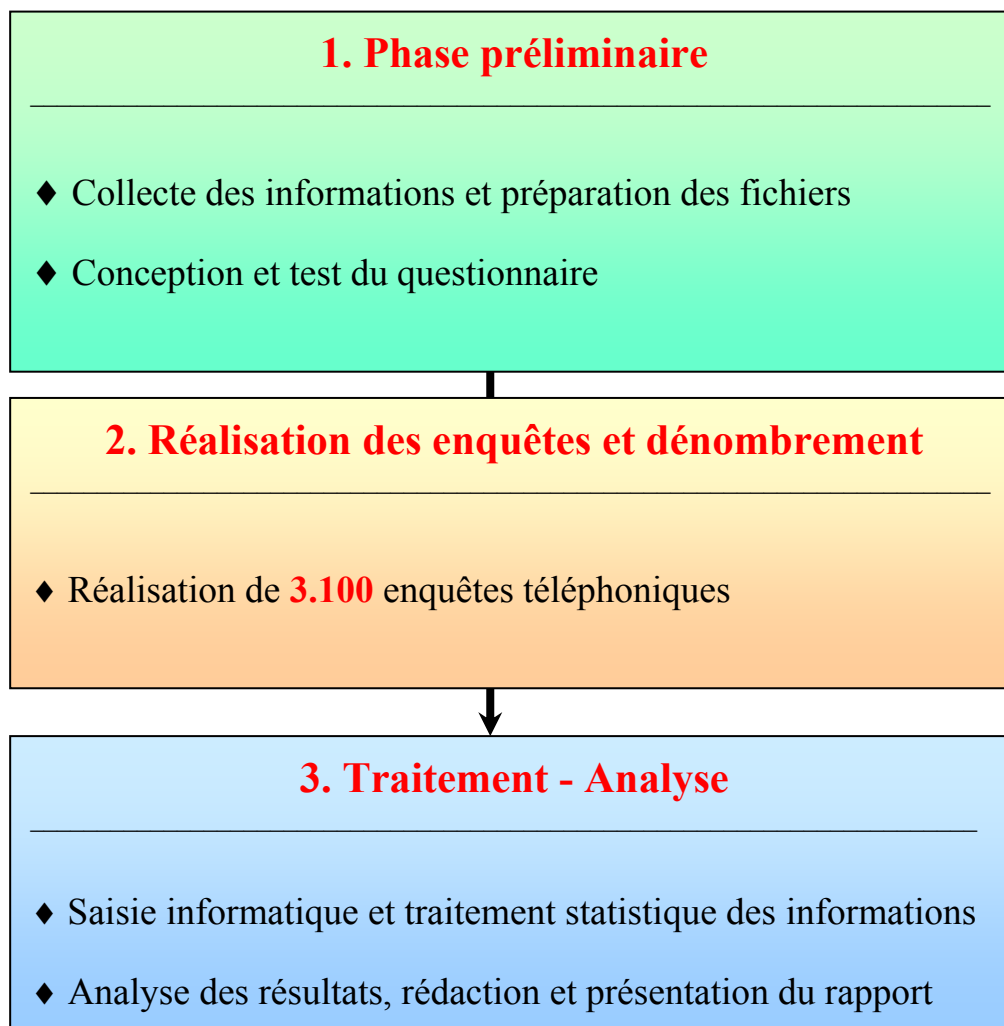
- 1. Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers** : 521 B + 521 C (moins de 10 salariés) + 522 P + 522 A + 522 J (moins de 10 salariés) + 522 N + partie des 526 D
- 2. Boucherie + Charcuterie + Traiteurs** : 522 C + 151 F + 555 D (*pas de magasin, uniquement livraison- réception*) + partie des 526 D
- 3. Poissonnerie** : 522 E + partie des 526 D
- 4. Pâtisserie** : 158 D + partie des 526 D

Les résultats sont présentés également selon **3 strates de tailles** :

0 salarié / 1 à 9 salariés / 10 salariés et plus

II - RAPPELS METHODOLOGIQUES

L'étude réalisée a respecté les étapes suivantes :



1. Phase préliminaire

Cette première phase de l'étude avait pour objectif de **collecter les statistiques** actuellement disponibles sur les professions concernées, afin de constituer les premiers éléments de la base de données pour les enquêtes ultérieures.

Il s'agit principalement des informations disponibles auprès de l'INSEE, de l'UNEDIC et des fichiers et annuaires de la profession.

Cette phase de l'étude intègre également **la conception et le test du questionnaire** utilisé dans la phase d'enquêtes ultérieure.

Ces différents tests ont eu pour objectif d'adapter le questionnaire aux possibilités de réponses des entreprises interrogées tant sur le plan de l'organisation de la collecte des informations qu'au niveau du vocabulaire à utiliser.

2. Réalisation des enquêtes et dénombrement

- **Réalisation des enquêtes**

Les enquêtes ont été réalisées au téléphone au cours des mois de mars et avril 2008 pour les entreprises d'au moins 1 salarié et en novembre 2008 pour celles de 0 salarié. Lorsque cela s'est avéré nécessaire (recherche par le responsable sollicité des informations requises), les enquêteurs ont procédé à l'envoi d'un support écrit (par fax ou courrier) accompagné d'une lettre co-signée des représentants de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications dans les métiers de l'Alimentation et de l'Institut. Ces envois ont été suivis de relances téléphoniques permettant de récupérer les réponses. Les questionnaires incomplets ou mal remplis ont fait eux aussi l'objet de rappels téléphoniques.

Au total **3.100 enquêtes exploitables** ont été réalisées.

Elles répondent à un système de doubles quotas, par codes NAF et par strates de tailles, garantissant également la représentativité des entreprises en termes de localisation géographique.

- **Dénombrement des entreprises travaillant sur éventaires et marchés**

Afin d'affecter les entreprises travaillant sur éventaires et marchés aux quatre secteurs d'activités retenus pour cette étude, un sondage a été réalisé auprès de **3.500** entreprises.

Ce sondage nous donne les résultats suivants :

- **53 %** appartiennent au secteur "**Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers**"
- **5,5 %** appartiennent au secteur "**Boucherie + Charcuterie + Traiteurs**"
- **1,5 %** appartiennent au secteur **Pâtisserie**
- **1 %** appartiennent au secteur **Poissonnerie**
- **39 %** sont hors quotas c'est-à-dire hors champ de l'étude (il s'agit par exemple de fleuristes.....).

3. Traitement des informations - Analyse des résultats

Les questionnaires ont ensuite été **enregistrés informatiquement selon le procédé de double saisie** afin d'éviter toute erreur inhérente à cette manipulation. La cohérence logique de certaines questions a également été vérifiée automatiquement par le module de saisie (sommations, répartitions,...).

A l'issue de la phase de saisie informatique, les données et informations recueillies ont fait l'objet de **traitements statistiques appropriés** à l'aide des logiciels développés par l'Institut, dans le cadre d'études comparables.

L'organisation des traitements statistiques a été basée sur **la méthode des quotas pondérés**.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

TAUX D'EMBAUCHE ET DE DEPART

- Sur l'ensemble de l'année 2007, le taux d'embauche s'est révélé de 16 %.
- Ce taux varie selon les secteurs : il avoisine 10 % pour le secteur "Boucherie + Charcuterie + Traiteurs", soit un taux deux fois inférieur à celui des entreprises du Commerce de détail.
- Le taux d'embauche apparaît plus élevé au sein des petites entités (14,5 %) qu'au sein de leurs consœurs de plus grande taille (10 %).

Taux d'embauche en 2007 : 16 %
(il s'agit du nombre de contrats de l'année hors avenants rapporté à l'effectif salarié présent au 31 décembre)

*Entreprises "0 salarié" :
sans objet*

*Entreprises "≥ 1 salarié" :
taux d'embauche de 11,5 %*

Détail des embauches

◆ Selon les secteurs

	Répartition en %	Taux d'embauche
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	48 %	21 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	35,5 %	12 %
Poissonnerie	4 %	18,5 %
Pâtisserie	12,5 %	18 %
Ensemble	100 %	16 %

◆ Selon la taille des entreprises

	Répartition en %	Taux d'embauche	Nb embauches / entreprise
0 salarié	16 %		0,08
1 à 9 salariés	69 %	14,5 %	0,43
10 salariés et plus	15 %	10,5 %	1,75
Ensemble	100 %	16 %	0,27

Répartition des embauches

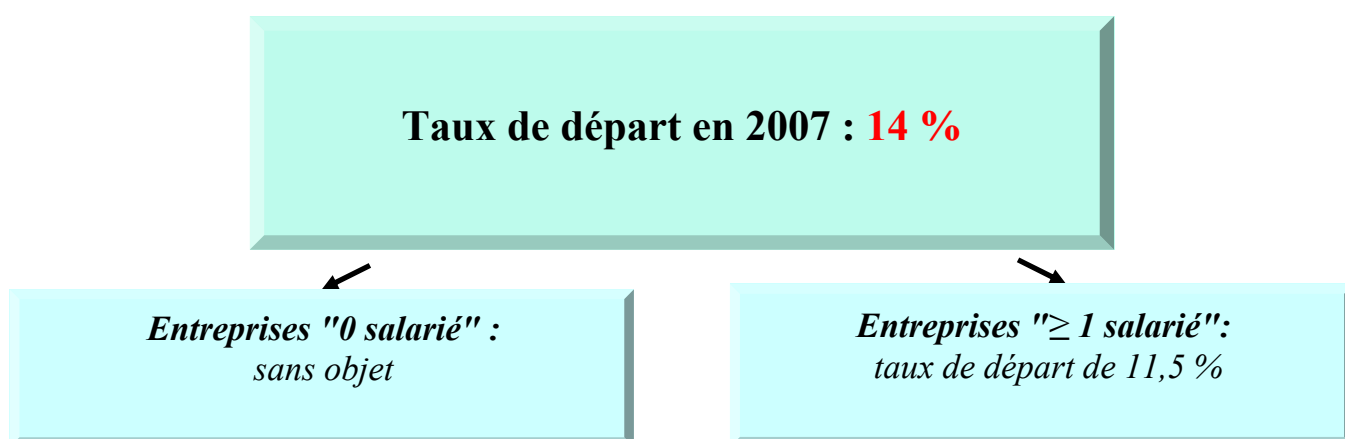
◆ Selon le sexe et les secteurs

	Hommes	Femmes	Ensemble
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	41 %	59 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	68 %	32 %	100 %
Poissonnerie	66 %	34 %	100 %
Pâtisserie	60 %	40 %	100 %
Ensemble	54 %	46 %	100 %

◆ Selon le sexe et la taille des entreprises

	Hommes	Femmes	Ensemble
0 salarié	49 %	51 %	100 %
1 à 9 salariés	53 %	47 %	100 %
10 salariés et plus	67 %	33 %	100 %
Ensemble	54 %	46 %	100 %

- Parallèlement aux embauches, le taux de départ est de 14 %.
- Comme pour les embauches, ce taux s'avère nettement plus important pour les intervenants du commerce de détail que pour le secteur "Boucherie + Charcuterie + Traiteurs".



Détail des départs

◆ Selon les secteurs

	Répartition en %	Taux de départ
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	50 %	19,5 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	33 %	9,5 %
Poissonnerie	5 %	18,5 %
Pâtisserie	12 %	15 %
Ensemble	100 %	14 %

◆ Selon la taille des entreprises

	Répartition en %	Taux de départ	Nb départs / entreprise
0 salarié	18 %		0,08
1 à 9 salariés	68 %	12,5 %	0,38
10 salariés et plus	14 %	9 %	1,48
Ensemble	100 %	14 %	0,24

Répartition des départs

◆ Selon le sexe et les secteurs

	Hommes	Femmes	Ensemble
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	40 %	60 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	73 %	27 %	100 %
Poissonnerie	65 %	35 %	100 %
Pâtisserie	56 %	44 %	100 %
Ensemble	54 %	46 %	100 %

◆ Selon le sexe et la taille des entreprises

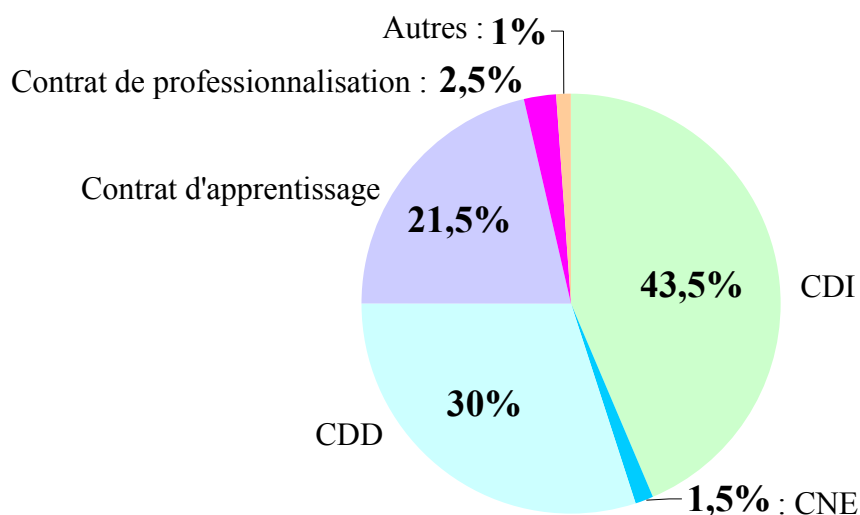
	Hommes	Femmes	Ensemble
0 salarié	49 %	51 %	100 %
1 à 9 salariés	53 %	47 %	100 %
10 salariés et plus	67 %	33 %	100 %
Ensemble	54 %	46 %	100 %

En 2007, les entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors Boulangerie, Chocolaterie, Glacerie et Hôtellerie-restauration) s'avèrent créatrices nettes d'emploi.

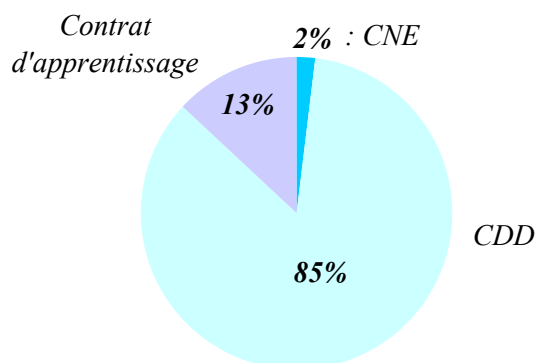
NATURE DES CONTRATS D'EMBAUCHE

- Près de la moitié des contrats signés en 2007 sont des CDI. Les CDD représentent quant à eux 30 % des embauches.
- A noter que les incitations de l'Etat en vue du recours à l'alternance trouvent un réel écho dans les entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors Boulangerie, Chocolaterie, Glacerie et Hôtellerie-restauration), et plus particulièrement au sein des entreprises artisanales. Un quart de l'ensemble des contrats signés en 2007 sont des contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Cette proportion s'établit à près de 30 % pour les entreprises du secteur "Boucherie + Charcuterie + Traiteurs" et à près de 60 % pour les pâtisseries.

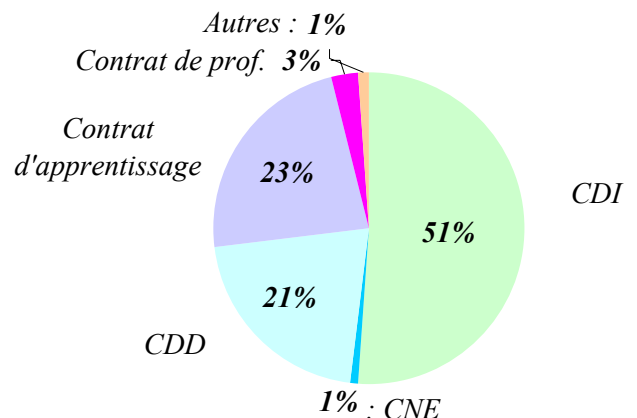
Répartition des embauches



Répartition des embauches des entreprises de "0 salarié"



Répartition des embauches des entreprises de "≥ 1 salarié"



Détail des embauches

◆ Selon les secteurs

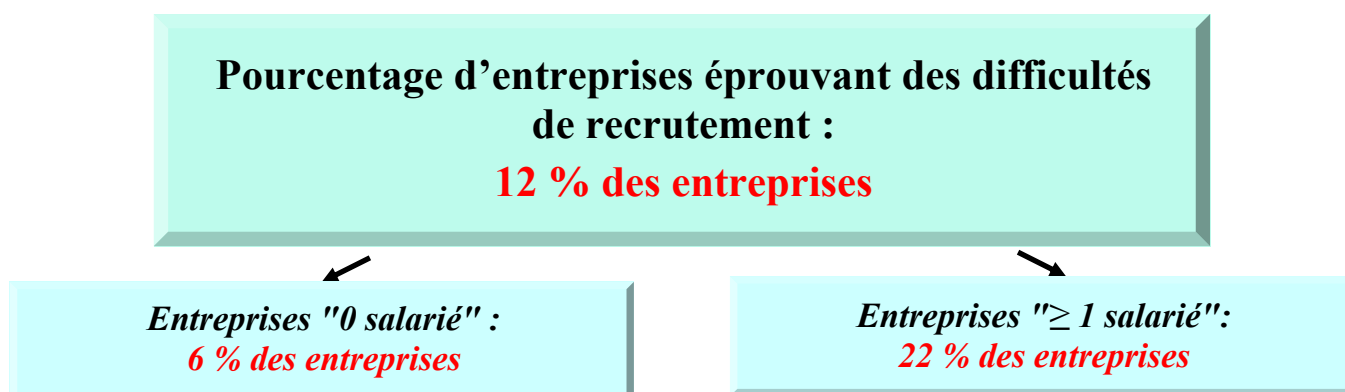
	CDI	CNE	CDD hors contrat d'alternance	Contrats appren- tissage	Contrats de profession- nalisation	Autres contrats	Ensem- ble
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	42 %	2 %	43 %	9 %	3 %	1 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	47 %	2 %	22 %	27 %	1 %	1 %	100 %
Poissonnerie	28 %	4 %	60 %	7 %	NS	1 %	100 %
Pâtisserie	37 %	0,5 %	6 %	53 %	3,5 %	NS	100 %
Ensemble	43,5 %	1,5 %	30 %	21,5 %	2,5 %	1 %	100 %

◆ Selon la taille des entreprises

	CDI	CNE	CDD hors contrat d'alternance	Contrats d'appren- tissage	Contrats de profession- nalisation	Autres contrats	Ensem- ble
0 salarié	NS	2 %	85 %	13 %	NS	NS	100 %
1 à 9 salariés	49 %	1,5 %	23 %	22,5 %	3 %	1 %	100 %
10 salariés et plus	58 %	1 %	13 %	25 %	2 %	1 %	100 %
Ensemble	43,5 %	1,5 %	30 %	21,5 %	2,5 %	1 %	100 %

DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

- Dans l'ensemble, plus d'une entreprise du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors Boulangerie, Chocolaterie, Glacerie et Hôtellerie-restauration) sur cinq éprouve des difficultés à recruter de la main d'œuvre compétente, proportion qui atteint presque un tiers pour les entités de plus de 10 salariés.
- Comme elles sont très peu nombreuses à être concernées par l'emploi salarié, seule une proportion très limitée d'entités à 0 salarié (6 %) déclare rencontrer des difficultés de recrutement.
- Cette pénurie de main-d'œuvre affecte notamment les entreprises artisanales.
- Selon les dirigeants enquêtés, en plus d'être peu nombreux, les candidats manquent de qualification pour les postes disponibles.



Répartition des entreprises éprouvant des difficultés de recrutement

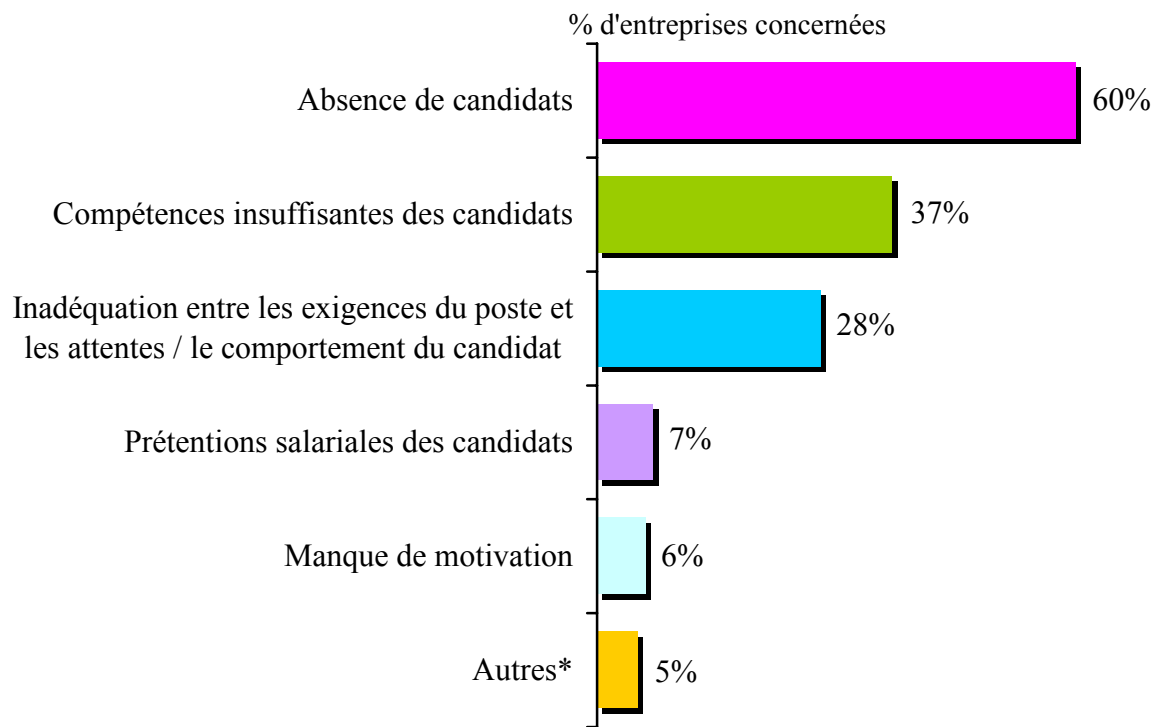
◆ Selon les secteurs

	En % d'entreprises
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	6 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	24 %
Poissonnerie	16 %
Pâtisserie	13 %
Ensemble	12 %

◆ Selon la taille des entreprises

	En % d'entreprises
0 salarié	6 %
1 à 9 salariés	21 %
10 salariés et plus	30 %
Ensemble	12 %

Difficultés rencontrées



* horaire + travail le week-end, pas confiance financièrement, manque de spécialisation, ...

INTENTIONS D'EMBAUCHES

- Au moment des enquêtes (*mars et avril 2008 pour les entreprises d'au moins 1 salarié et novembre 2008 pour celles de 0 salarié*), 12 % des dirigeants interrogés ont déclaré avoir l'intention de recruter en 2008. Ce taux s'établit à près d'un tiers pour les plus grandes entreprises.
- Les artisans se montrent plus disposés à embaucher que leurs confrères du commerce de détail.



Répartition des chefs d'entreprise ayant l'intention de recruter en 2008

◆ Selon les secteurs
entreprises

◆ Selon la taille des

	En % d'entreprises
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	9 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	18 %
Poissonnerie	17 %
Pâtisserie	12 %
Ensemble	12 %

	En % d'entreprises
0 salarié	6 %
1 à 9 salariés	19 %
10 salariés et plus	31 %
Ensemble	12 %